



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Installation des 239 nouvelles brigades de gendarmerie mobiles

Question écrite n° 17771

Texte de la question

Mme Pascale Boyer interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'agenda prévisionnel de la création des 239 nouvelles brigades de gendarmerie conformément aux dispositions de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI). 80 premières brigades seront créées en 2024, 57 en 2025, 42 en 2026 et 60 en 2027. Afin que les élus locaux concernés puissent organiser l'accueil de ces nouvelles brigades dans leurs territoires, elle l'interroge sur la possibilité de diffuser l'agenda prévisionnel des installations tant attendues par les élus et les concitoyens.

Texte de la réponse

Le lundi 2 octobre 2023, le Président de la République a annoncé la création et l'implantation de 239 nouvelles brigades de gendarmerie déployées sur le territoire métropolitain et outre-mer d'ici 2027. Elles seront de deux types : 145 brigades mobiles (à l'effectif de six gendarmes) et 94 fixes (à l'effectif de 10 gendarmes). Les 80 premières brigades créées en 2024 sont connues. En revanche, le calendrier de création des unités pour les annuités suivantes n'a pas encore été arrêté. Celui-ci dépend notamment de contingences et d'impératifs locaux (comme par exemple les contraintes immobilières) qu'il est difficile d'apprécier ou d'anticiper à moyen terme. L'agenda des installations est donc consolidé chaque année pour tenir compte des réalités du terrain. Le département des Hautes-Alpes bénéficiera de la création de deux brigades mobiles, dont celle de Serre-Ponçon prévue en mai 2024.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Boyer](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17771

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3742

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4534